

DOMOPLAIES



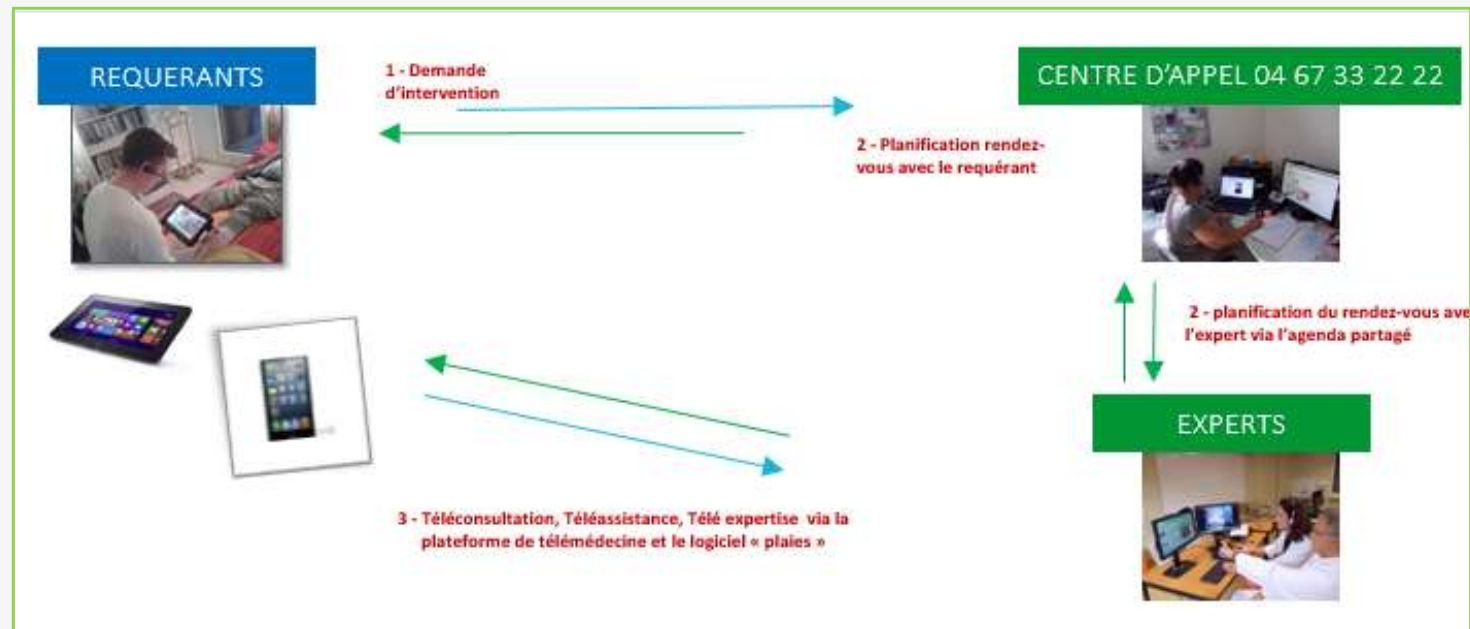
Contacter



par:

- Téléphone au 04 67 33 22 22 choix 2
- ou par email: contact@cicat-occitanie.org

Domoplaies en pratique :



DOMOPLAIES



Modalités de prise en charge

- **Éléments à transmettre :**

1. une ordonnance du médecin traitant pour «prise en charge d'une plaie en télémédecine » (**ordonnance bizona** en précisant si plaie en lien avec l'ALD ou **ordonnance type accompagnée consentement** du patient en précisant accord pour prise en charge avec coopération interprofessionnelle)

2. l'attestation de sécurité sociale du patient

3. le consentement du patient qui vous a été adressée mail lors de la demande de rendez vous

4. les éléments cliniques en votre possession: sa taille et son poids, son traitement en cours, ses antécédents

- **Délai moyen de réponse à l'avis**

Délai moyen de réponse à l'avis : 48h (en fonction de la disponibilité des experts)